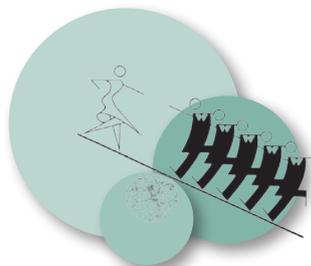


# Les femmes au Parlement en 2010

## Regard sur l'année écoulée



### En bref

En 2010, 67 chambres ont été renouvelées, dans 48 pays. La moitié de ces renouvellements ont porté davantage de femmes au Parlement. Dans un cinquième des chambres renouvelées, la représentation des femmes est restée inchangée par rapport à la législature précédente et, fait plus inquiétant, dans 28,5 % des cas, moins de femmes ont été élues.

Fin 2010, les femmes détenaient 19,1 % des sièges parlementaires dans le monde, un record qui s'inscrit dans la progression lente observée ces 15 dernières années, avec une moyenne mondiale de 13,1 % en 2000. Quarante-trois chambres dépassent l'objectif de 30 % fixé par l'ONU, en léger recul par rapport à 2009. Soixante-deux chambres demeurent en-dessous de la barre des 10 % et 10 chambres sont exclusivement masculines.

S'agissant des instances dirigeantes, deux parlements, ceux du Mozambique et de la République-Unie de Tanzanie, ont pour la première fois des présidentes. Les femmes représentent 14,1 % des présidents de chambres parlementaires. De même, un certain nombre de pays ont pour la première fois porté une femme à la tête de l'Etat. Actuellement, neuf pays ont une femme pour chef d'Etat et une femme est à la tête du gouvernement dans 13 pays. Toutefois, l'élection d'une femme dans les hautes sphères de l'Etat ne va pas forcément de pair avec une augmentation de la représentation féminine au Parlement et dans nombre de cas (au Brésil, par exemple), de légers reculs ont été constatés dans ces pays.

### Dix chambres ont atteint les 30 % de femmes et, pour cinq autres, aucune femme n'a été élue

Le nombre de chambres à avoir atteint voire dépassé l'objectif de 30 % de femmes est en augmentation ces dernières années. C'est le cas de six chambres uniques ou chambres basses et de quatre chambres hautes renouvelées en 2010, ce qui porte donc à 43 le nombre de chambres comptant au moins 30 % de femmes. Trois des chambres renouvelées



▲ Des femmes tanzaniennes font la queue devant un bureau de vote aux alentours de Dar-es-Salaam. © ImageForum

## REPÈRES

### A l'échelle mondiale

- La moyenne mondiale des femmes au Parlement, toutes chambres confondues, est de 19,1 %, taux jamais atteint jusqu'à présent qui confirme la tendance de ces dernières années, à savoir des progrès modérés mais non négligeables : 13,1 % en 2000 et 16,3 % en 2005.
- Globalement, les progrès sont lents, même si la plupart des scrutins ont porté davantage de femmes au Parlement que précédemment.
- En 2010, dix chambres ont atteint le seuil de 30 % de femmes au Parlement fixé par l'ONU. Elles sont désormais 43 dans le monde à compter au moins 30 % de femmes.
- Dix des chambres renouvelées en 2010 comptent désormais 10 %, ou moins, de femmes et cinq autres n'en comptent aucune.
- Les quotas demeurent un moyen efficace d'accroître le nombre de femmes en politique.
- Le manque de couverture médiatique ou le manque d'interventions publiques sont des facteurs clés ayant des répercussions sur les candidates.

### A l'échelle régionale

- La moyenne des Etats arabes demeure basse malgré des progrès dans plusieurs pays, obtenus principalement grâce à l'adoption ou au renforcement des systèmes de quotas.
- Les pays du Nord de l'Europe et les pays nordiques ont conservé une proportion relativement élevée de femmes dans les chambres basses : 39,3 % en Belgique, 40,7 % aux Pays-Bas et 45 % en Suède.
- Les Etats insulaires du Pacifique n'ont pas progressé, aucune femme n'ayant été élue aux Iles Salomon, à Nauru, aux Tonga ou à Tuvalu.

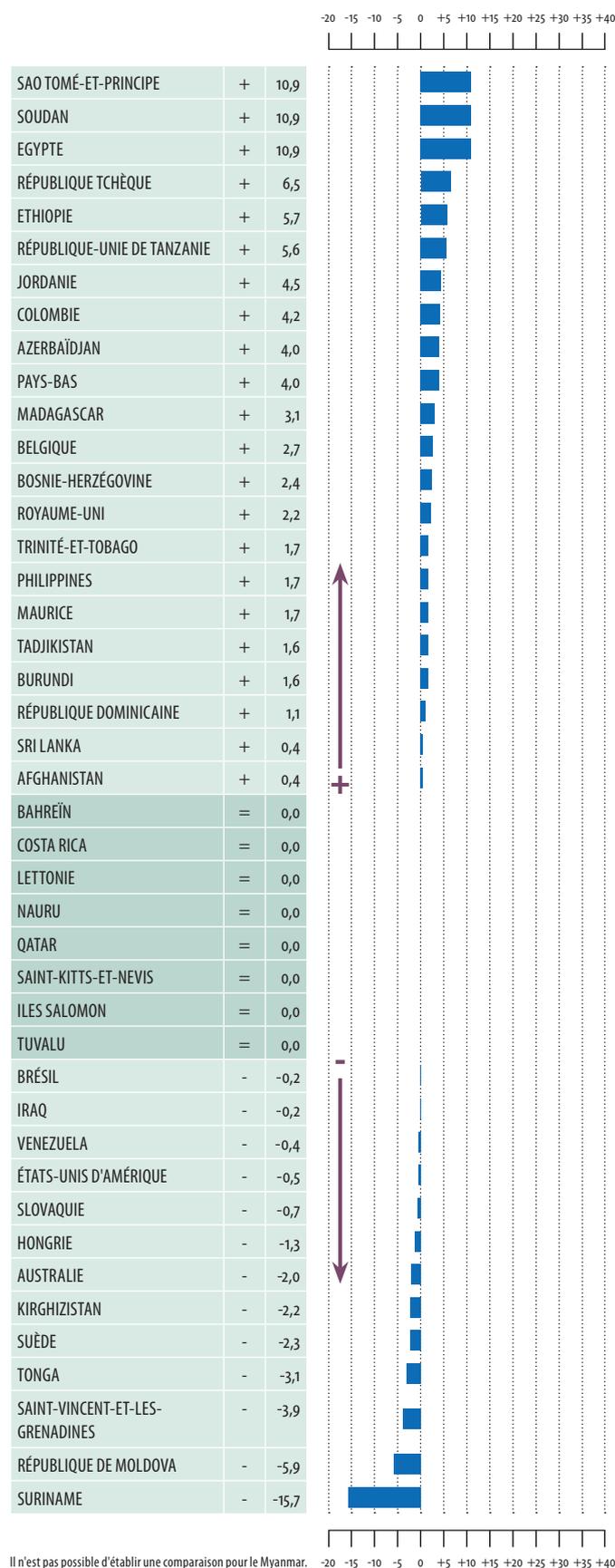


**TABLEAU 1**

**Renouvellement des parlements en 2010**

*A. Progrès et reculs des femmes dans les chambres basses ou chambres uniques de Parlement renouvelées en 2010*

Les chiffres indiquent la différence en points de pourcentage entre les femmes au Parlement en 2010 et la législature précédente



*B. Les femmes dans les chambres basses ou uniques après les renouvellements parlementaires de 2010*

Pays	Nombre total de sièges	Nombre total de femmes	Pourcentage de femmes	Quotas
SUÈDE	349	157	45,0 %	Oui*
PAYS-BAS	150	61	40,7 %	Oui*
BELGIQUE	150	59	39,3 %	Oui**
COSTA RICA	57	22	38,6 %	Oui**
RÉPUBLIQUE-UNI DE TANZANIE	350	126	36,0 %	Oui*
BURUNDI	106	34	32,1 %	Oui**
TRINITÉ-ET-TOBAGO	42	12	28,6 %	Non
ETHIOPIE	547	152	27,8 %	Non
AFGHANISTAN	249	69	27,7 %	Oui**
SOUDAN	446	114	25,6 %	Oui**
IRAQ	325	82	25,2 %	Oui**
AUSTRALIE	150	37	24,7 %	Oui*
KIRGHIZISTAN	120	28	23,3 %	Oui**
PHILIPPINES	280	62	22,1 %	Oui*
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	200	44	22,0 %	Oui*
ROYAUME-UNI	650	143	22,0 %	Oui*
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	183	38	20,8 %	Oui**
TADJIKISTAN	63	12	19,0 %	Non
LETTONIE	100	19	19,0 %	Non
MAURICE	69	13	18,8 %	Non
RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA	101	19	18,8 %	Non
SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	55	10	18,2 %	Non
VENEZUELA	165	28	17,0 %	Non
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	435	73	16,8 %	Non
BOSNIE-HERZÉGOVINE	42	7	16,7 %	Oui**
AZERBAÏDJAN	125	20	16,0 %	Non
SLOVAQUIE	150	23	15,3 %	Oui*
SAINT-VINCENT-ET-LES-GRENADINES	21	3	14,3 %	Non
COLOMBIE	166	16	12,7 %	Non
EGYPTE	512	65	12,7 %	Oui**
MADAGASCAR	256	32	12,5 %	Non
JORDANIE	120	13	10,8 %	Oui**
SURINAME	51	5	9,8 %	Non
HONGRIE	386	35	9,1 %	Oui*
BRÉSIL	513	44	8,6 %	Oui**
SAINT-KITTS-ET-NEVIS	15	1	6,7 %	Non
SRI LANKA	225	12	5,3 %	Non
MYANMAR	326	14	4,3 %	Non
BAHREÏN	40	1	2,5 %	Non
NAURU	18	0	0,0 %	Non
QATAR	35	0	0,0 %	Non
ILES SALOMON	50	0	0,0 %	Non
TONGA	26	0	0,0 %	Non
TUVALU	15	0	0,0 %	Non

\* Un ou plusieurs partis politiques ont pris des mesures volontaires pour qu'il y ait davantage de candidates.  
 \*\* Quota de candidates prévu par la loi.

dernièrement ont dépassé la barre des 40 %, ce qui fait un total de 11 chambres dans ce cas.

Certaines chambres s'acheminent vers l'objectif des 30 %, après de petites augmentations du nombre de femmes dans les rangs du Parlement. Trinité-et-Tobago comptent ainsi 28,6 % de femmes (contre 26,8 % auparavant).

Les pays sortant de conflits continuent à progresser. Sept chambres ont plus de 25 % de femmes dans ces pays et les deux chambres du Parlement burundais totalisent chacune même plus de 30 % de femmes. Dans tous ces pays, des quotas ont été mis en place.

Enfin, dix des chambres renouvelées en 2010, comptent moins de 10 % de femmes et cinq autres sont entièrement masculines. Ces chambres sont concentrées dans la région du Pacifique, qui compte quatre chambres uniques sans femme, signe manifeste qu'il faut y œuvrer davantage à la promotion des femmes au Parlement.

## Aperçu par région

### Les Etats arabes sont ceux qui progressent le plus, grâce aux quotas

Bien que figurant parmi les mauvais élèves en matière de représentation des femmes au Parlement, les Etats arabes continuent à avancer : 4,3 % en 1995, 9,5 % en 2009 et 11,7 % en 2010. Toutefois, les pourcentages varient beaucoup d'un pays à l'autre de la région, selon qu'il existe des quotas ou non.

Il y a une résistance manifeste à la participation des femmes à la vie politique dans un certain nombre d'Etats arabes, mais cela n'a pourtant pas entraîné de diminution du nombre de femmes en politique. A Bahreïn, une candidate s'est retirée après que la tente qui lui servait de QG de campagne a été incendiée; peu de femmes se sont portées candidates et seule une femme a été élue, sans opposition, ce qui contraste avec la proportion relativement élevée de femmes nommées à la chambre haute du pays (22,5 %).

En Jordanie, le système des quotas a été renforcé, avec un doublement du nombre de sièges réservés aux femmes. Le Parlement compte désormais 13 femmes, dont une élue au scrutin direct, la première dans ce cas - ce qui représente une augmentation de 4,5 points. Il faut aussi noter que pour la première fois, la Jordanie a élu une Bédouine, en vertu du système de quotas.

Au Soudan, pour la première fois, une femme s'est présentée à l'élection présidentielle malgré une fatwa interdisant aux femmes de se présenter aux élections. Le quota instauré à la chambre basse a facilité la progression des femmes (+10,9 points).

En Egypte, le système de sièges réservés aux femmes, approuvé en 2009, a permis une augmentation de 10,9 points, avec un résultat de 12,7 % de femmes au Parlement.

En Iraq, malgré une augmentation du nombre de femmes parlementaires à la chambre basse, leur proportion globale a légèrement diminué, du fait de la création de 50 sièges supplémentaires. En outre, la plupart des partis politiques

n'ont pas rempli leur obligation d'inscrire au moins 25 % de femmes sur leurs listes. La Haute Commission électorale indépendante de l'Iraq a insisté sur le fait qu'il fallait prendre des mesures pour remédier à cette situation, sans donner pour autant d'indications précises sur la manière de procéder.

Enfin, le Qatar est le seul pays arabe à n'avoir désigné aucune femme au Parlement en 2010. Bien que rien n'empêche officiellement les femmes de prendre part à la vie politique, aucune femme n'a jamais été portée au Parlement.

### Le continent américain progresse et élit trois femmes chefs d'Etat

Sur le continent américain, où 15 chambres devaient être renouvelées, la moyenne a légèrement progressé et trois femmes de plus ont été élues chef d'Etat. C'est le cas au Costa Rica, où la très bonne représentation de 38,6 % de femmes au Parlement s'est maintenue. Le code électoral costaricien prévoit un quota de 40 % de femmes dans toutes les élections publiques. Dans les deux autres pays qui ont porté une femme à la tête de l'Etat, le Brésil et Trinité-et-Tobago, il n'y a pas eu de grand changement, voire même un léger recul à la chambre basse, pour le Brésil, et à la chambre haute, pour Trinité-et-Tobago.

Les élections de mi-mandat aux Etats-Unis ont vu un nombre record de femmes se présenter à chacune des deux chambres du Congrès, ce qui n'a cependant pas donné lieu à une grande progression. Le Parti démocrate a présenté plus de 70 % des candidates, mais il a perdu des sièges.

### Pays nordiques : les Suédoises perdent des sièges

Les pays nordiques se sont maintenus en haut des résultats par région, avec une moyenne de 41,6 % de femmes. Le Parlement suédois est le seul à avoir été renouvelé dans cette région en 2010 et bien qu'ayant conservé un taux remarquable de femmes (45 %), il a accusé une baisse de 2,3 points. Celle-ci pourrait être due au système proportionnel, qui a permis à beaucoup de petits partis de remporter un siège, et au fait que les listes de beaucoup de partis de droite sont conduites par des hommes.

### Peu de changement en Europe

La moyenne européenne demeure stable, à 20 %. Dans la plupart des chambres renouvelées (14), les changements n'ont globalement pas dépassé les 3 points, sauf en République tchèque, qui a vu augmenter de 6,5 et 3,7 points la proportion de femmes dans ses chambres basse et haute, respectivement. Toutefois, aucune femme n'a été nommée au gouvernement tchèque.

La Slovaquie voisine a élu sa première femme Premier ministre, mais a connu une légère diminution du nombre de femmes au Parlement. Le renouvellement du Parlement belge a donné lieu à l'élection d'un nombre accru de femmes

et le Parlement néerlandais a, quant à lui, atteint 40,7 % de femmes.

Malgré une loi électorale qui dispose qu'un candidat sur trois doit être une femme, en Bosnie-Herzégovine, seulement 16,7 % des parlementaires sont des femmes. Cela représente toutefois une amélioration de 2,4 points par rapport au scrutin de 2006.

Au Royaume-Uni, la proportion de femmes à la chambre basse a augmenté de 2,2 points (pour s'établir à 22 %). Toutefois, sachant que les femmes représentaient 18 % des parlementaires britanniques en 1997, il y a visiblement fort à faire pour atteindre la parité.

En Lettonie, la proportion demeure inchangée avec 19 % de femmes élues au Parlement, malgré une légère augmentation du nombre de candidates par rapport aux élections de 2006. Pour son troisième scrutin législatif en deux ans, la République de Moldova a élu six femmes de moins au Parlement, ce qui fait un recul de 5,9 points (pour un total de 18,8 %).

Le Kirghizistan a élu moins de femmes au Parlement que précédemment, mais conserve néanmoins l'un des taux de femmes parlementaires les plus importants de la sous-région. Le Kirghizistan a élu sa première Présidente de la République en 2010. Roza Otunbayeva est une pionnière dans la sous-région en ce sens qu'elle n'est pas l'héritière d'une dynastie.

Avec une augmentation de 4,5 points, qui porte la représentation des femmes à 22 %, l'Ouzbékistan est en bonne voie pour atteindre l'objectif de 30 % à la chambre basse. Le renouvellement du Sénat de 2010 a permis l'élection de 15 % de sénatrices, peut-être en raison de l'obligation faite aux partis politiques de présenter au moins 30 % de candidates.

## Un constat semblable en Afrique sub-saharienne

Il n'y a pas eu de grand changement en Afrique sub-saharienne, malgré des résultats encourageants à l'échelon national puisque seules trois chambres ont perdu du terrain.

L'Éthiopie, le Madagascar et la Tanzanie ont enregistré des améliorations.

Le Burundi a confirmé son dépassement des 30 % de femmes à la chambre basse, avec un mieux de 2,5 points, qui porte désormais la représentation des femmes dans cette chambre à 32,1 %, et enregistré une hausse très nette à la chambre haute (46,3 %), en grande partie grâce à un système de quotas. Un système de quotas a également été appliqué pour la première fois à l'échelon municipal.

A Sao Tomé-et-Principe, la proportion de femmes est passée de 7,3 % en 2006, à 18,2 % en 2010, sans système de quotas. Maurice a vu augmenter le nombre de candidates et enregistré une légère amélioration du nombre de femmes au Parlement, dont elles occupent désormais 18,8 % des sièges.

## L'Asie en perte de vitesse

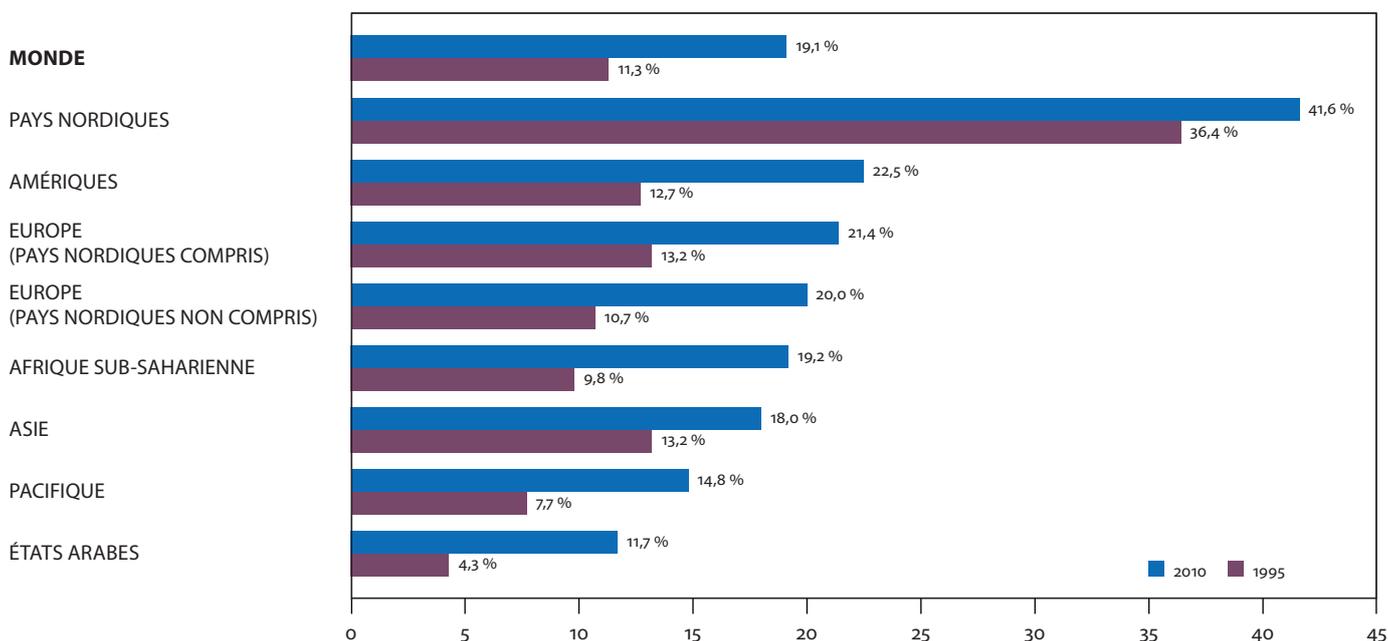
L'Asie a connu une légère diminution de la proportion de femmes au Parlement, avec une moyenne qui n'est plus que de 18 % après une année électorale importante dans la région.

Les médias internationaux se sont beaucoup intéressés au scrutin afghan puisque jamais autant de candidates ne s'étaient présentées, malgré le meurtre de cinq bénévoles qui travaillaient pour l'une d'entre elles, des faits de harcèlement et l'arrachage d'affiches électorales. Au final, la proportion de femmes au Parlement n'a augmenté que de 0,4 point.

### TABLEAU 2

Moyennes mondiale et régionales des femmes au Parlement, 1995 et 2010

*Situation en décembre de chaque année, toutes chambres confondues*



A Sri Lanka, la situation est restée inchangée, alors que le renouvellement des chambres en Inde a donné lieu à 10,3 % de femmes à la chambre haute, chiffre légèrement inférieur au 10,8 % de la chambre basse en 2009. La chambre haute a approuvé le projet de loi sur la réservation de sièges aux femmes en mars 2010 (projet déposé pour la première fois en 1996), qui veut qu'un tiers des sièges des assemblées nationales et fédérales soient réservés aux femmes. Ce projet de loi doit encore être validé par la chambre basse et par 15 des 28 Etats indiens avant de pouvoir entrer en vigueur. Le débat déclenché par l'examen de ce texte controversé montre qu'il y a encore des divergences importantes sur la manière d'améliorer la participation des femmes à la vie politique.

Aux Philippines, qui ont eu deux présidentes au cours des 25 dernières années et où le gouvernement se féminise d'année en année, la proportion de femmes a augmenté de 1,7 point à la chambre basse (22 %) et reculé de 4,3 points à la chambre haute (13 %).

## La région pacifique continue à faire obstacle à l'intégration des femmes au Parlement

Le pourcentage de femmes parlementaires dans les Etats du Pacifique est passé de 15,3 % en 2009 à 11,7 % en 2010. Ce chiffre n'est pas vraiment représentatif de la moyenne régionale, la proportion relativement élevée de femmes au Parlement australien gonflant la moyenne d'autres Etats qui comptent peu de femmes au sein du pouvoir législatif, voire pas du tout.

Malgré des projets de formation et de sensibilisation sur la nécessité d'encourager les femmes à participer aux élections, sur les cinq pays où des renouvellements ont eu lieu en 2010 - Australie, Iles Salomon, Nauru, Tonga et Tuvalu - l'Australie est le seul pays à avoir élu des femmes au Parlement et même sa première femme Premier ministre.

## Les quotas : où en est-on ?

Les quotas demeurent le moyen le plus efficace pour faire progresser le nombre de femmes dans la vie politique. Cinq pays où la loi prévoit des quotas, l'Afghanistan, le Brésil, le Costa Rica, l'Iraq et le Kirghizistan, se sont maintenus, en 2010, au même niveau qu'auparavant ou ont enregistré une légère baisse à la chambre basse.

Dans nombre de pays n'ayant pas de quotas prévus par la loi pour le parlement national, les partis appliquent volontairement des quotas. Il peut aussi y avoir des quotas locaux même lorsqu'il n'y en a pas au parlement national. C'est le cas en Namibie et aux Philippines, ce qui donne lieu à la présence d'un plus grand nombre de femmes à des fonctions de responsabilité à différents niveaux de la vie politique.

Les résultats des élections de 2010 en Egypte amènent à s'interroger sur le système de sièges réservés. En effet, si ce système a permis d'assister à une progression de 10,9 points du nombre de femmes au Parlement, par contre, aucune femme n'a été élue dans le cadre du processus

électoral normal. Cela représente un recul par rapport aux résultats électoraux précédents, où les femmes avaient gagné neuf sièges dans le même processus. Ce système étant une mesure provisoire, censée prendre fin en 2020 et destinée à donner la première impulsion à la participation des femmes à la vie politique, il serait intéressant de voir les résultats des prochaines élections et de mesurer alors si le système des sièges réservés est le meilleur moyen pour avancer et s'il ne faudrait pas l'accompagner d'autres mécanismes de promotion des femmes.

## Les candidates dans les médias

Nombreux sont les facteurs qui continuent à influencer sur la participation des femmes à la vie politique, dans le cadre des parlements nationaux, notamment des éléments culturels et sociétaux, et l'accès aux financements.

L'un des premiers éléments à avoir pesé sur l'élection des femmes en 2010 est l'absence de couverture médiatique ou d'apparitions publiques. Une analyse de la presse quotidienne durant la période électorale en Tanzanie montre que les hommes politiques l'emportaient sur les femmes, aussi bien comme sujets que comme sources d'articles sur les élections. Au Soudan, les femmes étaient perdantes en termes de couverture médiatique et en Bosnie-Herzégovine, une militante s'est plainte de ce que la presse publie beaucoup de photos des candidates, mais fasse rarement état de leurs opinions. En Australie, l'élection de la première femme Premier ministre, Julia Gillard, a suscité un déchaînement médiatique, où il était constamment question de la couleur de ses cheveux et de sa garde-robe. Enfin, le calendrier « osé » des députées tchèques publié par le Parti des affaires publiques n'a probablement pas fait beaucoup évoluer les mentalités.

Aux Etats-Unis, un certain nombre de groupes de pression féminins ont décidé d'agir contre les reportages sexistes et ont fondé l'organisation « Name It. Change It. » (« Dites-le et faites changer les choses ») pour scruter la couverture que la presse réserve aux candidates. Le site web de cette organisation cite des reportages parlant de la perte de poids de certaines candidates ou faisant des commentaires sur leur physique. Si ce genre de mesures est un premier pas dans la bonne direction, il en faudra davantage pour faire changer l'image négative des femmes véhiculée par les médias et pour encourager ces derniers à leur accorder la même couverture qu'aux hommes.

## Former les femmes à prendre part aux élections

Si les quotas sont un bon moyen de lutter contre la sous-représentation des femmes au Parlement, il faut aussi préparer les femmes aux joutes électorales.

Nombre de pays qui avaient des élections en 2010 ont organisé des ateliers pour former des femmes à la participation aux élections et les encourager à se présenter. Le Vanuatu a hébergé des ateliers à l'intention des femmes

## Les présidentes de parlement

Situation au 1er janvier 2011 :

38 des 269 présidences de chambre (14,1 %)

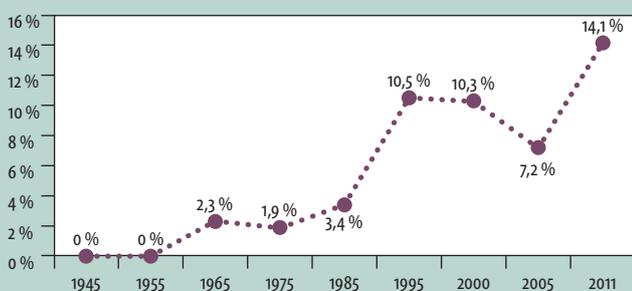
Au 1er janvier 2011, les femmes occupaient 38 (14,1 %) des 269 présidences de chambres parlementaires, ce qui est deux fois plus qu'en 2005 (18).

Cette fonction est importante car il s'agit de la plus haute dans la hiérarchie parlementaire. Les femmes se frayent peu à peu un chemin vers ces postes qui étaient traditionnellement réservés aux hommes.

En 2010, deux pays ont porté pour la première fois une femme à la tête d'une chambre parlementaire : le Mozambique et la République-Unie de Tanzanie.

### FIGURE 1

Evolution du nombre présidentes de chambre, 1945–2011 (janvier de chaque année)



### 28 présidentes de chambres uniques ou chambres basses de parlement

Albanie (Parlement); Antigua-et-Barbuda (Chambre des Représentants); Autriche (Conseil national); Bosnie-Herzégovine (Chambre des Peuples); Botswana (Assemblée nationale); Bulgarie (Assemblée nationale); Chili (Chambre des Députés); Dominique (Assemblée); Estonie (Parlement); Ghana (Parlement); Inde (Chambre du Peuple); Islande (Parlement); Lesotho (Assemblée nationale); Lettonie (Parlement); Lituanie (Parlement); Mozambique (Assemblée de la République); Ouzbékistan (Chambre législative); Pays-Bas (Chambre des Représentants); Pakistan (Assemblée nationale); République tchèque (Chambre des Représentants); République-Unie de Tanzanie (Assemblée nationale); Roumanie (Chambre des Députés); Rwanda (Chambre des Députés); Sainte-Lucie (Assemblée); Serbie (Assemblée nationale); Suriname (Assemblée nationale); Turkménistan (Assemblée); Uruguay (Chambre des Représentants).

### 10 présidentes de chambres hautes de parlement

Allemagne (Conseil fédéral); Antigua-et-Barbuda (Sénat); Bahamas (Sénat); Belize (Sénat); Gabon (Sénat); Grenade (Sénat); Royaume-Uni (Chambre des Lords); Sainte-Lucie (Sénat); Swaziland (Sénat); Zimbabwe (Sénat).



▲ Un couple kirghiz s'apprête à voter. © ImageForum

d'autres pays de la région comme les Iles Salomon, Nauru, les Tonga et Tuvalu, et s'est penché sur les obstacles qui les empêchaient de participer aux élections. Au Kirghizistan, des femmes membres de partis politiques ont bénéficié d'une formation et en Jordanie, les candidates ont été « coachées » sur l'élaboration des stratégies de campagne, la communication et les interventions le jour du scrutin.

Au Suriname, le Ministère de l'intérieur a organisé un atelier sur les quotas et la participation des femmes à la prise de décisions. En Slovaquie, des organisations non gouvernementales (ONG), notamment des associations professionnelles féminines, ont organisé des campagnes pour aider les femmes à accéder à la vie politique et en République tchèque, des ONG ont dispensé une formation spéciale aux candidates.

Toutes ces formations n'ont pas forcément donné lieu à une plus grande participation des femmes ou à leur progression en sièges aux élections de 2010. Néanmoins, la formation au processus électoral est une façon durable d'aider les femmes à participer à la vie politique et devrait permettre d'augmenter le nombre de candidates.

© Union interparlementaire 2011

ISSN 1993-520X

**Union interparlementaire**

5 Chemin du Pommier

CH - 1218 Le Grand-Saconnex

Genève, Suisse

Téléphone : +41 22 919 41 50 Fax : +41 22 919 41 60

Courriel : [postbox@mail.ipu.org](mailto:postbox@mail.ipu.org) Site web : [www.ipu.org](http://www.ipu.org)

Mise en page : Rick Jones

Imprimé par Courand (ICA)